



Club de Tir de Neuchâtel- Sports

Coupe Neuchâteloise 300 m

Règlement de tir Cat. A et D – révision 2021

Programme

Pour chaque catégorie, la Coupe Neuchâteloise comprend en principe 3 tours de qualification décentralisés, ainsi qu'une finale.

Lors de chaque tour, les participants tireront une passe de 10 cps sur cible A10. Essais libres.

La bande de contrôle enregistrée sur cible électronique fera foi.

Les 2 points de bonification attribués au Fass 57-02 figurent déjà sur les bandes de contrôle remises aux participants. Ils seront ajoutés au total enregistré par l'imprimante.

Tirs de qualification décentralisés

Particularité : En catégorie A, si le nombre de tireurs inscrits au premier tour est inférieur à 33, le résultat du 2^e tour sera qualificatif et le 3^e tour n'aura pas lieu.
En catégorie D, si le nombre de tireurs inscrits au premier tour est inférieur à 101, le résultat du 2^e tour sera qualificatif et le 3^e tour n'aura pas lieu.

Pour les tours de qualification décentralisés, un nombre optimum de groupes de 4 tireurs sera formé par tirage au sort. Si nécessaire et afin de compléter les groupes :

A l'issue du 1^{er} tour, en catégorie A, les 8 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.
en catégorie D, les 10 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.

A l'issue du 2^{ème} tour, en catégorie A, les 4 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.
en catégorie D, les 6 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.

A l'issue du 3^{ème} tour, en catégorie A, les 2 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.
en catégorie D, les 4 meilleurs résultats éliminés pourront être repêchés.

Finale

24 tireurs en catégorie D et 12 tireurs en catégorie A seront qualifiés pour la finale. Si des tireurs ne peuvent pas participer à la finale, ils seront remplacés dans l'ordre, par les plus hauts résultats éliminés du 3^{ème} tour.

Un même tireur pourra participer à la finale dans les 2 catégories.

Lors de la finale, les tireurs devront tirer avec l'arme avec laquelle ils se sont qualifiés.

Si un tireur se qualifie avec plusieurs armes dans une catégorie, il ne pourra tirer qu'une seule fois la finale dans cette catégorie, avec l'arme qualifiée de son choix, qu'il fera connaître aux organisateurs avant le jour de la finale.

Tireurs ex æquo

Les tireurs ex æquo seront départagés de la façon et dans l'ordre suivant :

- a. par le nombre de mouches
- b. par le nombre de 10 du programme
- c. par le résultat du tour précédent pour les tours 2 et 3.
- d. par catégorie d'âge : U17 / U21 / SV / V / Elite
la préséance étant laissée au plus jeune en catégories Juniors et au plus âgé en catégorie SV / V et Elite dans le cas de tireurs appartenant à la même catégorie.

Pour le reste, le plan de tir de la Coupe Neuchâteloise 300 m. fait foi, ainsi que les règles de tir de la FST, pour tous les cas non prévus par ce règlement.

Neuchâtel, le 18.04.2021